



**Votre contact :**

Tiberghien Amandine  
Chargée de mission Relais Nature  
Pour Natagora  
Rue d'Edimbourg, 26  
1050 Ixelles  
Tel : 0476297208  
Mail : amandine.tiberghien@natagora.be

Le 1 décembre 2016

Au Collège des Bourgmestre et  
Échevins de la commune de Forest  
**Et au Service Développement Urbain**  
Centre technique  
Chaussée de Bruxelles, 112  
1190 Bruxelles

**Objet :** Avis dans le cadre de l'enquête publique, pour l'avenue Fontaine Vanderstraeten, la drève de la grappe et la drève du tastevin : Construction de 2 bâtiments d'appartements avec un total de 37 habitations sociales ; abattage de 78 arbres à hautes tiges et la modification de voies – PU 26445

---

Monsieur le Bourgmestre,  
Mesdames et Messieurs les Échevins,

Nous vous adressons ici un résumé de nos remarques et observations dans le cadre de l'enquête publique relative à ce projet de constructions :

La réalisation de ce projet entrainerait la destruction d'une étendue verte de la ville de Bruxelles et en ignorant complètement sa fonction écologique et sa richesse floristique et faunistique. Cet espace vert sert de refuge pour la biodiversité et constitue un élément du maillage vert bruxellois dans son ensemble. Cette haute valeur biologique est d'autant plus importante qu'elle concerne les espèces indigènes de Belgique.

Cet espace représente un important réservoir pour la faune et la flore locale, un endroit unique dans cette partie de Bruxelles qui abrite plusieurs parcs de qualité paysagère incontestable, mais aucune autre zone naturelle.

Nous tenons aussi à rappeler ici les différents rôles qu'incarnent les espaces verts de Bruxelles : leur rôle d'effet tampon sur le « climat urbain » (évapotranspiration, régulateurs thermiques...), protecteurs de la qualité de l'air, puits de carbone, contrôleur des eaux pluviales, agrément visuel et participant aux sentiments de bien-être des citoyens. Au lendemain de la COP21, nous nous étonnons que tous ces aspects ne soient pas pris en compte dans la destruction d'un tel espace vert. Même si nous sommes tout à fait en accord avec la nécessité de construire aujourd'hui du logement sur Bruxelles et spécialement du logement social, nous ne pouvons pas admettre que cela se fasse à n'importe quel prix. La destruction d'un tel espace vert ne peut se faire sans dans compensation au service écosystémique rendu par celui-ci.

L'inventaire de la biodiversité des milieux, de la végétation et de la faune est insuffisant et incomplet. Ces inventaires révèlent cependant la présence de nombreuses

essences d'arbres spontanés indigènes. Dans le cadre d'un tel abattage d'arbres, il nous semble essentiel qu'un relevé plus précis de la biodiversité, entre autres, spécifique à ces arbres soit réalisé comprenant les cavités par exemple.

Nous ne sommes pas convaincus par les mesures prises visant à éviter, supprimer ou réduire les incidences négatives du projet vu l'inventaire peu complet.

In fine, nous voudrions insister sur le fait, qu'à notre sens, le projet actuel nous paraît en totale opposition avec le Plan Nature adopté en mars 2016 et avec le réseau écologique bruxellois actuellement développé par Bruxelles-Environnement.

En conclusion, nous considérons ce projet pourrait être une menace pour le patrimoine naturel et paysager, avec atteinte au maillage vert bruxellois. Nous souhaiterions être entendu dans le cadre de la commission de concertation sur cette construction.

Veillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, Mesdames, Messieurs les Échevins et membres de la commission de concertation, l'expression de notre considération distinguée

Pour Natagora Bruxelles,

Amandine Tiberghien